

REVUE MENSUELLE

LA FRANCE NATIONALE

SOMMAIRE

- GRAVURE:** Hon. Ph. Roy, sénateur, 114.
- MELANGES:** Ce que c'est que la chance, 113; Comment un homme doit traiter sa femme, 113; Un voyage d'écoliers, 115; La consommation, 116; La durée du sommeil, 119; Aux jeunes filles et aux jeunes femmes, 121; Anecdote, 120; Les grandes étendues d'eau, 120; La langue française, 120.
- MUTUALITE:** Un examen de conscience, 114; Ça et là, 122; A travers les cercles, 123; Condoléances, 123.
- OFFICIEL:** Registre des malades, 122; Nouveau cl., 122; Nouv. B. de P., 122; Nominations, 123; Cercles suspendus, 123; Accusés de réception, 124; Nécrologie, 124; Etat financier, 125; Avis divers aux membres, 126.

SURPLUS AU
30 juin 1908
\$797,629.34

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 8.

Montréal, Aout 1908.

50 cts par an.

CE QUE C'EST QUE LA CHANCE

Ce que la plupart des hommes appellent "malchance," n'est que leur inhabileté à profiter de l'occasion.

Si vous voulez être chanceux en cette vie, obligez la chance à vous obéir. Ayez confiance en vous et les autres feront de même.

Levez-vous tôt, soyez ponctuel, sobre, honnête, économe, travailleur et persévérant, et prenez-en ma parole, vous serez chanceux, plus chanceux que vous pourriez l'imaginer.

N'admettez jamais que vous avez failli, que vous avez été batta; si vous êtes à terre, relevez-vous et recommencez le combat.

Soyez gai, aimable et récoquant. Ne paraissez pas anxieux d'être récompensé d'un service que vous avez rendu.

Quand vous avez trouvé quels sont vos véritables amis, attachez-vous à eux et restez leur attaché dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Ne perdez pas de temps à regretter ce qui est fait, profitez de l'expérience acquise et soyez prêt pour la prochaine occasion.

Oubliez les injures immédiatement; ne laissez pas percer votre mécontentement, n'écrivez pas vos griefs, gardez cela pour vous; ayez la volonté de réussir et ne laissez personne, pour aucune considération, vous détourner de la route qui nous mène au succès.

Suivant la conduite que vous adopterez, en cette vie, vous serez votre meilleur ami ou votre pire ennemi. Il n'a pas d'autre chance que cela sur ce globe.

MAX O'RELL.

COMMENT UN HOMME DOIT TRAITER SA FEMME

Il devra se rappeler qu'une femme est un être délicat et fragile qu'il faut conduire avec douceur.

Il ne devra pas aussitôt qu'il l'a conquise, ralentir ses marques d'affection et de tendresse; un mari qui tient réellement à sa femme restera son amant tout le temps.

Il ne devra pas être parcimonieux avec son argent, ni s'attendre à ce que la maison soit tenue sur un bon pied avec la moitié des fonds nécessaires à cette fin.

Il ne devra pas être égoïste dans ses amusements; il doit songer à elle.

Il ne devra pas oublier de la féliciter de temps en temps; une femme apprécie toujours un mot de louange de ceux qu'elle aime.

Il devra la consulter avant d'amener des amis dîner, pour s'assurer qu'elle n'a pas fait d'autres engagements et lui donner suffisamment de temps pour se préparer.

Il ne devra pas faire des scènes pour des riens, ni oublier de faire preuve de tolérance quand son tempérament est choqué. Une femme a bien des tribulations dans une journée dont les hommes ne savent rien et quelques mots dits en colère laissent de fâcheux souvenirs qui ne s'effacent qu'après bien des mois, même si une réconciliation a été effectuée.

L'Allemagne exporte par année 3 milliards de crayons.

MAXIMES SUR L'ALCOOLISME

Je n'ai jamais vu d'enfants martyrs que dans les familles des alcooliques.

François Coppée.

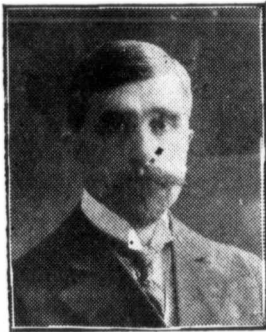
Si l'Etat ne se hâte pas de devenir le maître du trafic des liqueurs, le trafic des liqueurs deviendra maître de l'Etat.

Lord Rosebery.

De dix drames qui aboutissent aux assises, il y en a neuf dont le premier acte fut joué au cabaret.

Droit.

**Nos Mutualistes Dis-
tingués.**



Hon. PH. ROY, Sénateur
Edmondton, Alta.

UN EXAMEN DE CONSCIENCE

Pendant que nos délégués sont à Sherbrooke et que le Conseil Général se rend compte des travaux accomplis par l'association durant les deux années écoulées, pour-quoi, nous, qui restons au foyer, ne ferions-nous pas un petit examen de conscience sur ce que nous avons fait pour le bien de cette association que nous voudrions toujours voir grandir et prospérer et dont les succès nous rendent si légitimement fiers?

Combien de gens avez-vous converti à la mutualité? Combien de candidats avez-vous présenté à l'Alliance Nationale depuis que vous en faites partie vous-même?

Avez-vous jamais compris qu'une mutualité ne se maintient, vigoureuse et vivace, que par la propagande que font ses membres en sa faveur? Vous a-t-on enseigné que chaque mutualiste véritable et convaincu devait être un missionnaire? Que c'était votre devoir de porter la lumière dans l'esprit de vos amis et de vos connaissances, de combattre l'ignorance, l'imprévoyance, la misère et de contribuer à aider les déshérités et les faibles?

Prenons les ouvriers! Combien y en a-t-il qui vivent au jour le jour; qui dépensent beaucoup, lorsqu'ils ont beaucoup et qui ne songent jamais aux responsabilités qui leur incombent? C'est-à-dire à ce qui adviendrait de leurs femmes et enfants s'ils décédaient

prématurément ou s'ils étaient frappés par une longue maladie.

Vous qui êtes ouvriers et qui vivez avec eux, leur avez-vous fait voir à quoi ils s'exposaient ainsi que ceux qui dépendent d'eux, en ne faisant pas une petite réserve pour les jours de malheurs dont chacun a fatalement sa part ici-bas?

Vous qui êtes employés de bureau, vous qui êtes commis, vous qui êtes marchands ou membres d'une profession quelconque, et qui cependant avez cru, avec raison, que la mutualité pouvait vous être utile comme aux autres, quelle propagande avez-vous fait autour de vous? Avez-vous songé un instant à mettre le poids de votre influence en faveur de votre société? Avez-vous songé à dire un bon mot à l'occasion sur l'Alliance Nationale; avez-vous négligé de dire d'elle tout le bien qu'on en peut dire, tous les succès dont elle peut se glorifier?

Réfléchissez à tout cela pendant cinq minutes et si vous croyez que vous n'avez pas fait tout ce que vous pouviez faire pour aider la croissance de votre association; si vous croyez que vous avez encore dans votre entourage des personnes qui feraient bien d'appartenir à l'Alliance Nationale, allons! prenez une résolution virile. L'automne sera avant peu à nos portes, l'heure des plaisirs et des futilités aura bientôt sonné, décidez de faire une active campagne mutualiste après les vacances; décidez de plus de réveiller l'apathie des confrères de votre cercle; décidez que votre cercle augmente son effectif, que ses réunions deviennent attrayantes et intéressantes.

Si vous faites cela consciencieusement, vous aurez mérité de votre association, de votre patrie, de vos concitoyens et vous aurez droit de vous proclamer mutualiste.

Les grandes usines de chemin de fer de Montréal fabriquent ensemble 100 wagons par jour, et une usine spéciale livre une locomotive complète tous les jours.

* * *

On publie une statistique officielle belge qui établit qu'il y a en Belgique, 2,474 communautés religieuses avec 37,905 moines et moniales de tous ordres. La Belgique, on le sait, ne compte que 2,623 communes. Presque une communauté par commune. En 1846, il n'y avait en Belgique que 779 maisons religieuses.

UN VOYAGE D'ÉCOLIERS

Vers l'année 1778, les communications entre Montréal et Québec, étaient accompagnées de difficultés, qui depuis longtemps ont disparu, mais dont on peut juger par les lettres de M. Montgolfier, grand-vicaire de l'évêque de Québec. Chaque année vers la fin des vacances, il annonçait à Monseigneur Briand que les élèves du district de Montréal ne pourraient être présents à l'ouverture des classes.

"Je dois aussi informer Votre Grandeur," écrivait-il le vingt-cinq septembre 1775, "que les écoliers de cette partie du pays ne seront pas à même de se rendre à temps à Québec pour commencer les classes à l'ordinaire. Il n'y a que cinq barques devant la ville, toutes frêtées pour le roi... Les écoliers ne peuvent y trouver place; les berges et les bateaux sont aussi retenus pour le besoin du service. Il n'y aurait que des voitures de terre, dont la plupart ne sont pas en état de faire la dépense, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs meubles."

Le neuf octobre suivant, il revenait sur le même sujet dans ces termes: "Les ecclésiastiques et écoliers destinés pour le séminaire de Québec sont toujours ici dans le même embarras pour s'y rendre."

Parfois, au commencement des vacances, il arrivait que lassés d'attendre le départ d'une goélette, qui n'était jamais prête à lever l'ancre, et sentant leur bourse fort légère, les élèves les plus vigoureux regagnaient à pied la maison paternelle, et se rendaient ainsi de Québec à Montréal. C'étaient les voyages les plus amusants, et ceux qui laissent les plus agréables souvenirs dans la mémoire des courageux piétons.

La navigation par les goélettes était fort lente et fort ennuyeuse, lorsqu'il fallait remonter le fleuve. On rapporte que de malheureux écoliers, partis de Québec au milieu du mois d'août sur un de ces petits bâtiments, eurent à passer cinq semaines dans leur étroite prison, et arrivèrent à Montréal au moment où finissaient les vacances.

Bien différente était la voie de terre pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du séminaire, les voyageurs saluaient, par un cantique, la protectrice des pèlerins; puis la bande joyeuse défilait; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et comme une

volée d'outardes à l'automne, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise.

Avec six semaines de vacances à l'horizon, un léger paquet sur les épaules, et un cœur bondissant de plaisir, le jeune étudiant marchait lentement, tantôt au refrain de quelque chanson populaire, tantôt au milieu des gais propos et des rires bruyants de ses compagnons. Vers le milieu du jour on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau, ou au pied de quelque orme séculaire; les sacs se vidaient et les provisions étalées sur l'herbe disparaissaient rapidement devant l'appétit des voyageurs. Le soir on frappait à la porte d'une de ces blanches maisons qui bordent le grand chemin depuis Québec à Montréal; le costume de Séminariste procurait partout un accueil favorable et une bienveillante hospitalité. La grande chambre était mise à la disposition de messieurs les écoliers; pour eux, le feu pétillait plus ardent dans la cheminée, la nappe la plus blanche était étendue sur la table, et les omelettes les plus rebondies se succédaient dans la poêle.

C'était dans la grange, sur le foin nouveau que les voyageurs allaient se reposer des fatigues de la journée; avec l'air frais en abondance, ils dormaient plus à l'aise, et n'avaient pas à redouter de visiteurs incommodes.

Au soleil levant tous étaient sur pied; lorsque, après un bon déjeuner, le trésorier de la bande offrait à la maîtresse du logis de payer les dépenses causées par lui-même et ses compagnons, il était arrêté par un refus, que suivait une invitation de ne pas oublier la maison quand ils descendraient.

M. FERLAND.

En Australie certaines tribus habitent dans les arbres où les indigènes construisent des sortes de nids bien plus mal fait que ceux des oiseaux.

* * *

Pendant très longtemps, et d'après le droit commun, les rois de France héritèrent des biens laissés en France par tout étranger qui mourait sans avoir été naturalisé. L'étranger ne pouvait, en aucune façon transmettre son héritage; s'il était naturalisé, le roi héritait encore, dans le cas où le testateur ne laissait pas ses biens à un héritier naturalisé ou résidant dans le pays.

LA CONSOMPTION

*Ce que l'on en connaît aujourd'hui et moyens
d'en prévenir la contagion*

La consommation ou phtisie est la dernière période de la tuberculose (période de ramollissement et d'ulcération des tissus tuberculeux).

Le poumon n'est pas le seul organe susceptible de devenir tuberculeux, comme le prouvent les nombreux cas de méningite tuberculeuse, de tuberculose des intestins (carreau), des os et des jointures, et aussi de scrofule, qui est encore une manifestation de la diathèse tuberculeuse.

Fréquence de la tuberculose chez l'homme

La tuberculose est, de toutes les maladies, celle qui fait le plus de victimes dans l'univers entier. Les statistiques démontrent qu'elle cause un sixième de la totalité des décès.

Sur les 15,795 décès survenus dans la Province de Québec pendant les six derniers mois de l'année 1893, 1,286 ont été causés par la tuberculose, soit 8 par cent.

Propagation de la tuberculose

La tuberculose est une maladie parasitaire, c'est-à-dire qu'elle est contagieuse et causée par un germe ou microbe. Ce germe peut se transmettre: 1o par hérédité; 2o par inhalation d'une atmosphère chargée de ces germes; 3o par ingestion d'aliments contaminés (lait, viande d'animaux tuberculeux); 4o par absorption au niveau d'une blessure (inoculation).

Hérédité.—Jusqu'à assez récemment, on croyait que la presque totalité des consomptifs devaient leur maladie à l'hérédité, et chaque fois que l'on ne trouvait pas chez le père ou la mère des signes de tuberculose, l'on ne se gênait nullement d'aller fouiller une génération plus éloignée.

Aujourd'hui, sans nier qu'il soit possible que le germe même de la tuberculose puisse être transmis par hérédité, et le fait que la tuberculose a été constatée chez l'enfant mort-né le prouve, on ne reconnaît plus à cette hérédité la même importance et on ne lui attribue qu'un nombre assez limité de cas de cette maladie. "La science nouvelle," dit Reus, "ne nie pas les nombreux faits où

"se manifeste l'influence de l'hérédité, mais
"elle les interprète d'une façon toute différente de celle qui avait cours jusqu'ici. Ce
"que les parents tuberculeux transmettent à
"leurs enfants, ce n'est pas, dans la majorité
"des cas au moins, la tuberculose elle-même,
"mais une constitution affaiblie, un terrain
"apte à recueillir le microbe de la tubercu-
"lose, incapable de résister à ses atteintes et
"présentant à son évolution ultérieure un
"champ admirablement préparé. Ce micro-
"be que les parents ne transmettent pas à
"leur enfant avec leur sang, ils le répan-
"dent malheureusement autour d'eux puis-
"qu'ils sont phtisiques, et cet enfant se
"trouve placé dans les conditions les plus
"favorables pour le recevoir et le communi-
"quer de la même manière à ses frères et
"sœurs qui meurent non par hérédité, mais
"par contagion."

Inhalation d'air chargé de germes.— L'air expiré par les consomptifs (haleine) n'est pas infectieux, mais il n'en est pas ainsi de leurs crachats qui, une fois desséchés, dégagent un nombre considérable de microbes (a). Ces microbes ou germes se répandent dans l'atmosphère, le contaminent et en font un milieu de transmission dans lequel les personnes prédisposées viennent inconsciemment se tuberculiser.

Ce mode de transmission de la tuberculose, par l'air contaminé, est de beaucoup le plus fréquent et on lui attribue aujourd'hui le plus grand nombre de ces phtisies que l'on aurait jadis mises au crédit de l'hérédité. La fréquence de cette contagion s'explique: La consommation n'étant pas une maladie qui force à garder la maison, le tuberculeux infecte également par ses crachats et sa demeure et les endroits qu'il fréquente. Il devient ainsi un foyer d'infection ambulante.

(a) A ce sujet, Armingaud s'exprime ainsi: "Le phtisique n'est aucunement dangereux par son contact, ni par son voisinage, ce n'est ni sa personne, ni son haleine qui sont nocifs, et on peut causer avec lui de longues heures, vivre avec lui pendant des années, et lui donner les soins les plus constants sans courir de risque sérieux, à la condition de prendre certaines précautions dont la principale est de recueillir son expectoration, et de ne pas attendre pour détruire ses crachats, qu'ils soient desséchés et répandus en poussière dans l'atmosphère."

polluant tout sur son passage: rues, jardins publics, tramways, théâtres, voire même les églises. D'après Billings, la ville de New-York aurait en permanence dans son sein 11,000 de ces foyers ambulants. En se basant sur le même calcul, nous en aurions à peu près 1,600 à Montréal et 500 à Québec. Si, comme le dit Bollinger, les crachats d'un jour d'un seul malade peuvent contenir jusqu'à vingt millions de germes, on peut se faire une idée des dangers d'infection que créent constamment et sans s'en douter les tuberculeux que ni l'hygiène, ni le savoir-vivre empêchent de cracher par terre n'importe où ils se trouvent, et de semer ainsi la contagion à droite et à gauche (a).

Ingestion d'aliments contaminés.—Le lait, la crème, le beurre provenant d'une vache tuberculeuse peuvent transmettre le germe de la maladie. Il est démontré aujourd'hui que cette transmission peut avoir lieu sans qu'il y ait des tubercules dans le pis de l'animal, ce que l'on avait cru jusqu'ici être une condition essentielle. Cette transmission par le lait peut expliquer la fréquence de la tuberculose des intestins chez les enfants.

La viande d'un animal tuberculeux peut aussi transmettre le germe de la maladie; il ne semble pas encore démontré qu'il n'y ait que les parties de l'animal où se trouvent les tubercules qui soient dangereuses.

La fréquence de la tuberculose chez les animaux n'est pas la même pour tous les pays. Sur 1,058 animaux examinés en Allemagne par Kopp, 738 furent reconnus tuberculeux. Parmi les animaux abattus aux abattoirs de Berlin pendant les deux années 1887 et 1888, 4,300 étaient tuberculeux. Osler évalue de 10 à 15 pour cent la proportion de bétail tuberculeux dans les Etats de l'est de l'Union Américaine. Sur 13 génisses en apparence saines, Saunders et Robertson, de la ferme expérimentale du département de l'Agriculture d'Ottawa, ont constaté après examen que 5 étaient atteintes de tuberculose.

Inoculation.—Le germe de la tuberculose

(a) Les selles du tuberculeux peuvent contenir le germe de la tuberculose, que le malade ait avalé ses crachats ou que l'intestin soit lui-même atteint de tuberculose à l'état de ramollissement; et c'est pour cela que tous les linges qui auraient pu être ainsi contaminés, doivent être soumis à l'ébullition, avant dessiccation.

peut être absorbé au niveau d'une plaie, le plus souvent, à la suite d'une opération ou d'une autopsie. Ce mode de transmission de la tuberculose est rare.

Causes prédisposantes de la tuberculose

Comme, du reste, pour toutes les autres maladies, tous ceux qui sont en contact avec les germes de la tuberculose ne prennent pas la maladie, il faut y être prédisposé (être en état de réceptivité).

Sont reconnues comme causes prédisposantes:

1o L'hérédité; c'est la plus importante. Sans transmettre toujours le germe infectieux (hérédité de graine), les parents tuberculeux produisent très souvent des enfants à constitution affaiblie, (hérédité de terrain) qui deviennent une proie facile pour les germes de la tuberculose.

2o Certaines maladies comme le diabète, la rougeole, la coqueluche, la fièvre typhoïde, les bronchites et les broncho-pneumonies. C'est ainsi qu'une "fièvre typhoïde qui a tourné en consommation" a du vrai; la déchéance vitale qui fait suite à la fièvre typhoïde favorise singulièrement l'absorption du germe de la tuberculose.

3o Vivre dans des maisons malsaines, encombrées, mal ventilées ou humides. Il a été constaté, à différentes reprises, que par le drainage d'une ville on diminue sensiblement le chiffre des décès dus à la tuberculose.

4o Les emplois qui exigent un séjour journalier dans les ateliers encombrés, mal ventilés et principalement les emplois qui tiennent les individus sédentaires et dans des positions vicieuses (tailleurs).

5o Le séjour dans des ateliers où il se développe beaucoup de poussières ou dans les ateliers où la température est très élevée et où il s'échappe de la vapeur. Les poussières des premiers et le refroidissement auquel se trouvent exposés les ouvriers en sortant des seconds, causent souvent des affections bronchiques et broncho-pulmonaires qui prédisposent le poumon à l'absorption du germe de la tuberculose, probablement en le dénudant de son épithélium (Dieulafoy).

6o Toute cause de dénutrition, nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité, tout excès, toute cause d'épuisement comme les grossesses répétées, allaitement trop prolongé.

gé, anxiété, surmenage intellectuel ou physique, etc., etc.

Sommes-nous sans moyens de diminuer les ravages de la tuberculose et d'en prévenir la contagion?

Assurément non, surtout maintenant que nous savons que l'hérédité n'a le plus souvent qu'une importance secondaire dans la propagation de cette maladie et que la contagion a lieu le plus souvent parce que les individus à constitution affaiblie (constitution héréditaire ou acquise) ne peuvent résister, à un moment donné, à la pénétration des germes dont ils sont constamment entourés.

Les mesures à prendre pour arriver à prévenir le développement de la contagion de la tuberculose consistent : 1o à combattre les prédispositions sous quelque forme qu'elles se présentent ; 2o à limiter le nombre des milieux contagieux que créent les phthisiques sur leur passage ; 3o à prévenir la consommation de tout aliment susceptible de reproduire la maladie.

1o Le traitement hygiénique de l'enfant né de parents tuberculeux doit commencer dès sa naissance. Si c'est la mère qui est tuberculeuse, elle ne doit pas nourrir. Autant que possible, cet enfant doit être élevé à la campagne et, mieux encore, au bord de la mer, ou du moins y faire des séjours prolongés, car les dangers de la contagion y sont moins fréquents qu'à la ville et c'est un milieu plus fortifiant. On combattra chez lui tout signe de faiblesse comme rachitisme, chloro-anémie, état lymphatique, etc. Les maladies des voies respiratoires surtout recevront une attention particulière puisqu'elles préparent plus directement le terrain que recherche le germe tuberculeux. Plus tard, on lui conseillera d'embrasser de préférence une carrière qui lui permette la vie en plein air, et on l'éloignera autant que possible des ateliers à poussières et à température élevée, et en général des ateliers encombrés et mal ventilés.

2o Comment éviter ou au moins limiter la contagion de l'homme sain par l'homme malade? Comme pratiquement (a) ce n'est que

(a) S'il n'est pas question ici des selles de tuberculeux, c'est que jetées immédiatement dans les égouts ou dans les puisards—comme c'est la pratique usuelle—les germes tu-

par ses crachats desséchés que le tuberculeux peut transmettre la maladie, il s'ensuit que, du moment que l'on détruit ou désinfecte, avant leur dessèchement, les crachats (ou les objets qui en sont souillés), le malade cesse d'être un danger de contagion pour ceux qui l'entourent.

Cette désinfection doit être continue, en ce sens qu'elle doit se faire non-seulement dans la maison du malade, mais encore partout où il passe ; et voici comment on y arrive :

A la maison.—Le malade aura soin de ne cracher que dans des vases partiellement remplis d'eau, ou mieux, d'une solution désinfectante (b), afin de conserver l'expectoration à l'état liquide. Les crachoirs remplis de sciure de bois, cendres ou autres matières semblables, sont dangereux en ce qu'ils favorisent la dessiccation des crachats. Les vases ou crachoirs sont vidés chaque jour dans le feu ou encore, si on le trouve plus facile, on achèvera de les remplir d'eau bien bouillante, pour les vider subséquemment dans les égouts, "mais jamais sur les fumiers, dans les cours et les jardins où les germes qui auraient pu échapper à la désinfection pourraient contaminer l'air ou tuberculiser les volailles qui les mangent." (Congrès de la tuberculose de Paris 1888).

Lorsque le malade sort de chez lui, en un mot, chaque fois qu'il se trouve dans un endroit où il n'y a pas de crachoirs, (rues, places publiques, etc) ou s'il y en a, qui ne sont pas au moins régulièrement vidés (c) il devra se servir d'un crachoir de poche ou d'un mouchoir. Ce mouchoir sera mis dans l'eau bouillante aussitôt que faire se pourra afin de ne pas laisser le temps aux crachats de se dessécher.

Il serait très désirable que l'installation de

tuberculeux y sont bien vite détruits (Armingaud). Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que le malade peut souiller son lit et ses vêtements et que dans de telles circonstances, les selles deviennent aussi dangereuses que les expectorations. Il faut désinfecter par l'ébullition ces draps ou vêtements souillés.

(b) Par exemple : bichlorure de mercure 2 drachmes pour 1 gallon d'eau.

(c) C'est-à-dire pas à temps pour empêcher la dessiccation des matières expectorées.

crachoirs fut plus générale qu'elle ne l'est aujourd'hui. Devraient en être surtout munis les gares, les wagons de chemin de fer, les ateliers. Cette installation et des affiches appropriées arriveraient vite à faire l'éducation du peuple.

La chambre du malade doit être spacieuse et bien exposée au soleil et si on en a le choix n'être pas tapissée. Les rideaux seront faits d'un tissu qui peut être lavé dans l'eau bouillante, le plancher sera ciré ou couvert d'un prélat; en un mot, on fera en sorte d'enlever de la chambre tout ce qui ne peut être nettoyé avec un linge humide, vu que l'époussetage et le balayage à sec, doivent être absolument interdits, comme pouvant déplacer et mettre en mouvement les germes déposés sur les planchers et les objets que contient la chambre. Les linges humides avec lesquels on fait le nettoyage doivent être bouillis avant leur dessèchement. Le linge de corps et de lit du malade doit être toujours bouilli au cours du lavage. (Toutes ces précautions prises à l'égard du malade sont à son avantage, car elles augmentent ses chances de rétablissement, en l'empêchant de se réinoculer lui-même.)

Si le malade vient à mourir ou s'il laisse son domicile, la sécurité de ceux qui habitent la maison exige que la chambre et son contenu, meubles, linges, vêtements, soient désinfectés. (a) Tous les tissus de laine et de coton seront soumis à l'ébullition ou passés à l'étuve. Les planchers, les murs, qu'ils soient tapissés ou non, seront lavés avec une solution désinfectante; sera lavé de même aussi tout meuble ou objet non passé à l'étuve.

3o Prévenir la consommation des aliments susceptibles de reproduire la maladie est, en grande partie, du ressort des autorités municipales. Elles doivent surveiller les vacheries, et n'accorder ou ne continuer des licences qu'aux laitiers dont les animaux auront été reconnus sains.

La pratique s'établit de plus en plus de ne donner aux enfants élevés au biberon que du lait qui a été soumis à l'ébullition. Il ne saurait y avoir de meilleure garantie contre

(a) Les Bureaux locaux d'Hygiène des villes de Québec et de Montréal désinfectent gratuitement les chambres qui ont été habitées par des tuberculeux, lorsqu'on leur en fait la demande.

la tuberculose que cette ébullition du lait, qui d'ailleurs "rend la digestion plus facile." (Drouet).

Le contrôle de la viande s'exerce par l'inspection et l'estampillage de ces viandes avant qu'elles soient mises en vente. L'estampillage est le complément nécessaire de l'inspection, car c'est le seul moyen pour l'acheteur de reconnaître que la viande qu'on lui offre est bien de celle qui a été examinée. L'établissement d'abattoirs publics favorise beaucoup le contrôle de la viande par l'autorité municipale.

L'inspection régulière du bétail par toute la Province, (inspection faite par des vétérinaires compétents), et l'abattage des animaux trouvés tuberculeux, complèteraient les mesures à prendre pour prévenir la consommation d'aliments tuberculeux. L'abattage préviendrait en outre la propagation de la maladie parmi nos troupeaux.

LA DUREE DU SOMMEIL

Les mères n'ignorent pas, dit *l'American Magazine*, que le nouveau-né doit dormir à peu près vingt-deux heures par jour, et que cette durée doit être diminuée si lentement que l'enfant devra encore reposer 12 heures, lorsqu'il aura 12 ans. Le chiffre normal ne doit pas être réduit à moins de 10 heures avant l'âge de 18 ans ou même 21 ans et neuf heures peuvent être requises pendant longtemps encore.

Laisser des enfants de 14 ans veiller jusqu'à 10 heures du soir, puis les éveiller à 6 heures le matin, n'est rien moins que criminel, pourtant quantité de parents agissent ainsi. Les animaux peuvent être tués en peu de temps par le manque de sommeil—et si un enfant ne succombe pas, on l'affaiblit et on le rend apte à prendre des maladies. Les étudiants font fréquemment l'erreur de travailler trop tard en oubliant qu'un cerveau épuisé ne fait rien de bien.

L'expérience démontre que ceux qui dorment neuf heures et parfois dix heures remplissent bien mieux leur devoir que ceux qui se vantent de ne pas dormir. Plusieurs des hommes qui sont à la tête du commerce, de l'industrie, des finances ou des professions dorment dix heures et ils restent sur la brèche beaucoup plus longtemps que ceux qui n'ont pas de sommeil.

ANECDOTE

Le père du Tsar, actuel, Alexandre III, était le plus bel homme de son empire; sa taille gigantesque, qui dépassait six pieds, sa force musculaire prodigieuse en faisaient un colosse commandant et imposant le respect à tous ceux qui l'approchaient.

Ce géant, qui tordait entre ses doigts une pièce d'un dollar en argent, qui déchirait sans effort et d'un seul coup un jeu de cinquante-deux cartes neuves, était aussi doux qu'il était fort.

On a raconté bien souvent qu'à l'instar du bon roi Henri IV, il aimait à partager les jeux de ses enfants, qu'il adorait; son plus grand plaisir était de se placer seul au milieu d'une pelouse gazonnée, et de là défier l'assaut de tous les jeunes membres de la famille impériale, qui ne pouvaient parvenir à l'ébranler.

Une autre de ses distractions, quand il se rendait en villégiature chez son beau-père, le roi de Danemark, consistait à conduire lui-même, un char à bancs dans lequel montaient tous les enfants et petits-enfants de princes, de rois ou d'empereurs qui venaient passer leurs vacances au château de leurs grands-parents.

 LES GRANDES ETENDUES D'EAU DE
NOTRE GLOBE

La surface de la terre couvre une superficie de 52.000.000 milles carrés; la superficie couverte d'eau est de 145.000.000 milles carrés.

On a constaté que la profondeur moyenne de l'Océan Antarctique était de 6.000 pieds. Son étendue exacte n'est pas connue.

L'Océan arctique à une étendue de 5.000.000 milles carrés et une profondeur moyenne de 10.980 pieds.

L'étendue de l'Océan indien est de 25.000.000 milles carrés et sa profondeur 10.980 en moyenne.

L'étendue de l'Océan Pacifique est de 67.800.000 milles carrés et sa profondeur moyenne de 12.780 pieds.

L'étendue de l'Océan Atlantique est de 35.160.000 milles carrés et sa profondeur moyenne de 12.060 pieds.

87 pour cent des cultivateurs canadiens sont propriétaires de leurs terres.

LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française est universellement répandue dans le monde. Partout on s'accorde à lui reconnaître une beauté et un attrait exceptionnels, et nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'elle présente au point de vue littéraire. Les chefs-d'œuvre classiques et les livres des écrivains contemporains ont des lecteurs sur tous les points du globe; chaque année les grandes scènes étrangères montent à l'envi les pièces en vogue des théâtres parisiens; et, dans tous les pays, quiconque s'intéresse aux choses de l'esprit tient à honneur de savoir le français.

Mais ce n'est pas simplement par agrément, c'est par utilité qu'il faut l'apprendre. Ses légendaires qualités d'ordre et de clarté ne donnent pas seulement à la langue française une incomparable élégance, elles lui donnent avant tout une valeur pratique de premier ordre, dont témoigne son adoption comme langue diplomatique. Plus souple, moins sujette à confusion que l'anglais, qui pèche souvent par excès de brièveté, d'un mécanisme moins compliqué que l'allemand, elle convient, entre toutes, aux affaires par sa précision et sa netteté. C'est pourquoi sa diffusion et son prestige vont toujours croissant dans le monde. Des étrangers comme Novicov et autres l'ont maintes fois constaté, et l'écrivain anglais Wells, dans un livre récent où il examinait les probabilités du prochain siècle, considérait le français comme celle de toutes les langues qui avait peut-être le plus d'avenir sur le globe.

La vraie grandeur, en tout ordre d'idées, n'a de pire ennemi que les boisson fortes.

Walter Scott.

* * *

En Belgique, les prisonniers qui se conduisent bien peuvent fumer.

* * *

Certaines machines à allumettes, en fabrication, chacune, 2,500,000 par jour.

* * *

La mutualité met l'assurance à la portée de toutes les bourses et l'ouvrier, le commis, l'homme de bureau et le commerçant peuvent trouver en elle une protection pour eux et leurs familles.

AUX JEUNES FILLES ET AUX JEUNES FEMMES

Passons en revue la journée d'une jeune fille, d'une jeune femme qui ne travaille pas : elle se lève tard, elle flâne dans sa chambre, elle fait une première toilette, elle dit quelques prières, elle feuillette un livre ou une revue, puis elle sort avec sa mère ou seule. Elle fait des courses, elle s'arrête dans les magasins ; les heures passent vite à aller de comptoir en comptoir, ou bien à contempler les étalages où les bijoux scintillent ; on rentre enfin, on déjeune, on cause un peu avec le chef de famille, on donne des ordres, on recommence une deuxième toilette et on sort. C'est l'heure des visites : les *jours* réclament leurs fidèles et le babil va son train : les nouvelles du jour graves ou drôles, le prochain et ses aventures, la mode, la nouveauté y fournissent. On passe ainsi les belles heures de l'après-dîner, si propice à un travail assidu : on rentre fatigué, le cerveau vide, l'estomac creux (la conscience chargée peut-être) et on dîne. Quand on ne sort pas derechef, quand derechef on ne fait pas une troisième toilette on traîne sa soirée : un peu de piano, un peu de lecture au hasard et sans suite ; on cause encore en famille, on ne dit rien de bien utile, on regarde la pendule, on baille tout bas, et enfin l'heure sonnant, on se retire, on reflâne dans sa chambre et l'on se couche.

Voilà, à peu de chose près, une journée sans travail. Avouez qu'elle est plus agitée qu'agréable.

Que différentes les journées de nos aïeules ! Levées de grand matin, elles parcouraient leur maison, elles distribuaient la besogne à leurs servantes, elles veillaient à tout comme la femme forte des Saints Livres, puis elles prenaient l'aiguille et le fuseau, elles travaillaient au trousseau de leurs filles, comme dit Molière. On travaillait le matin en vaquant aux soins et au bon ordre de la maison ; l'après-midi, on profitait des longues heures solitaires : le soir, on travaillait en famille, à la clarté de la lampe ; un peu de lecture, un peu de musique occupait la soirée ; on se couchait tranquille, et on pouvait jeter un regard à Titus.

Nous avons changé cela ; le progrès moderne nous dégoûte du travail ; à quoi bon coudre, *façonner*, tricoter, broder ? C'était bon au temps de Pénélope et de la reine Berthe ! Qui se soucie des produits de notre ai-

guille, puisque la première boutique venue offrira des œuvres plus parfaites, à des prix dérisoires ? Cela n'est que trop vrai, les habitudes actuelles du commerce ont bien changé la condition féminine, et pourtant, quoi qu'on fasse, quoi qu'on invente, la loi du travail n'en existe pas moins. Nous ne pouvons tenir la varlope, ni le rabot, ni le marteau, ni la pioche ; l'aiguille est notre outil, et malheur à nous si nous la laissons rouiller. Pourquoi ne pas l'employer au moins pour les pauvres ? Ils ne peuvent acheter des vêtements confectionnés, trop élégants pour eux ; la machine à coudre n'est pas de leur ressort, et d'ailleurs les femmes d'ouvriers ne sauraient guère s'en servir. Ne serait-il pas bon, chrétien, agréable, de suppléer à leur indigence, à leur insuffisance et d'employer tant d'heures oisives ou mal dépensées à vêtir un nouveau-né, à donner à la mère de famille un vêtement convenable, au père de famille, au jeune garçon, la chemise et la cote qui leur permettront de se présenter décemment devant le patron et leurs camarades ? Travail facile, amusant même, qu'on peut prendre et laisser, et qui intéressera si on connaît les bonnes gens à qui on destine l'œuvre de ses doigts. Le travail un peu grossier pour les pauvres, le travail plus achevé pour l'église, pour les missions lointaines, doit occuper les femmes riches. L'oisiveté est une laide chose.

Dans certaines villes suisses on hisse un pavillon sur la prison lorsqu'elle ne contient aucun prévenu.

* * *

Le plus ancien almanach d'adresses connu, est celui qui a été publié à Londres, en 1677.

* * *

Au Brésil, à l'enterrement d'une femme non mariée, la couleur de deuil est écarlate.

* * *

La baleine qui valait, il y a cent ans, \$150 la tonne, en vaut, aujourd'hui, \$15,000.

* * *

68 pour 100 des journaux paraissant dans le monde sont de langue anglaise.

* * *

La descendance d'un couple de rats dépasse un millier de rongeur en moins de 14 ans.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

"L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tél. Bell 2255.

MONTREAL, AOUT 1908

REGISTRE DES MALADES

Conformément aux instructions du Bureau Exécutif, nous avons expédié à tous les cercles ayant une caisse locale des malades, un registre désigné sous le titre de: "REGISTRE DES MALADES", ainsi que des modèles de "LISTE DES MALADES".

Nous référons les officiers des cercles aux explications imprimées dans ces registres et liste, pour l'usage qui devra en être fait.

ÇA ET LA

Ne permettez pas à votre certificat d'assurance d'expirer avant vous.

L'assurance sur la vie est une courroie sans fin qui rapporte tout ce qu'on lui a confié.

En mutualité comme en tout, les illusions sont suivies de déceptions quand on ne tient pas compte de l'expérience des faits ou des bases scientifiques.

Ce sont les faibles et les humbles qui gagnent le plus dans la mutualité. Seuls, ils ne peuvent rien, groupés ils peuvent donner des héritages à ceux qui sont victimes d'une catastrophe.

"Il m'est arrivé, disait un mutualiste, de manger mon pain sec et même de me passer de repas durant le manque d'ouvrage, plutôt que d'abandonner mon certificat d'assurance, dans ma société. Tout ce que je puis léguer à ma femme et à mes enfants est ce certificat et ma bonne réputation, et ils les auront, coûte que coûte."

L'assurance sur la vie n'empêche pas de mourir, mais elle épargne bien des humiliations aux veuves et aux orphelins.

L'association a cette vertu paradoxale que sa force est supérieure à la somme des forces propres aux éléments qui la composent. Vingt baguettes, prises une à une, se cassent aisément sous un petit effort; vingt baguettes réunies en faisceau compact défient la vigueur d'un hercule.

Il y a des cercles qui augmentent constamment, d'autres qui restent stationnaires. Si les officiers des cercles qui ne bougent pas prenaient la peine de faire une petite enquête auprès des officiers des cercles qui progressent, peut-être apprendraient-ils quelque chose.

S'assurer à l'Alliance Nationale, c'est confier à une grande et prospère association le soin de conserver vos épargnes et de les faire fructifier pour ensuite les remettre, soit à vous-même en cas de maladie, d'incapacité ou de vieillesse, soit à votre femme ou vos enfants en cas de décès.

NOUVEAU CERCLE

Cl. St-Chs. Borromée, No 315.—Institué à Garthby, comté Wolfe, le 24 juillet, 1908, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

OFFICIERS

Chapelain, M. le curé W. J. Carrier; Subs. et Md. E., Dr L. V. Masse; Président, Israël Morin; Vice-Prés., Octave Binette; Sec. Arch., Clovis Tessier; Sec. Fin. et Trés., J. S. Poulin; Commissaire, Louis Tessier; Introduceur, A. C. Marcoux.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception, le 2 oct. 1905.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. Ste-Perpétue, No 260.—Institué à Ste-Perpétue, comté de l'Islet, le 3 juin 1908, par Chs. Duquette, I. C., organisé par ce dernier avec le concours de M. J. Z. Dubeau.

Comité de surveillance: M. Delphis Gagnon, prés., et MM. Joseph Marier et Joseph Fortin; perp., Rvd. B. E. Martin; Méd. Ex., J. E. Bélanger.

B. P. St-Côme, No 261.—Institué à St-Côme, comté de Joliette, le 6 juillet, 1908, par le Dr James Leprohon.

Comité de surveillance: M. Alcide Labine, Prés., et MM. Wilf. Chevrette et Oliva Riopelle; Percp., Ildaige Lacasse; Méd. Exm., L. A. Olivier.

A TRAVERS LES CERCLES

AU CERCLE JEANNE D'ARC

M. le Dr Daigle et l'Hygiène

Jeudi, le 21 mai dernier, devant les membres du cercle Jeanne d'Arc, M. le Dr Daigle, le dévoué médecin de ce cercle, traita d'hygiène: sujet si important et toujours à l'ordre du jour.

Déjà, dans une première causerie, il avait entretenu ses auditeurs en leur parlant *des lois générales de l'hygiène, des maladies contagieuses et de l'alimentation de l'homme.*

Cette fois-ci, M. le conférencier voulut bien parler de la *calvitie et des règles hygiéniques à observer dans les salons de toilette de nos figaros.*

Dans la calvitie ou chute des cheveux—maladie si fréquente de nos jours—le savant médecin nous en indiqua les causes générales et aussi les soins hygiéniques qu'il convient de donner à la tête.

Quant aux salons de toilette de nos figaros, il est assez évident que ces derniers, en général, ne donnent pas à leurs clients tous les soins hygiéniques que ceux-ci réclament. La santé publique court là parfois de graves dangers. Et à ce sujet, M. le conférencier suggère avec à-propos l'inspection officielle de tous ces endroits, afin que le client soit parfaitement à l'abri de toute maladie contagieuse que le maître-barbier pourrait lui communiquer par l'intermédiaire des différents instruments dont il se sert ordinairement. Actuellement, rien ne distingue en effet les bons salons des autres, parce que l'on n'y exerce aucune surveillance. Sans doute que les choses se sont sensiblement améliorées depuis que les maîtres-barbiers se sont formés en association. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire et MM. nos figaros se doivent de donner à leur clientèle toute la satisfaction possible.

Somme toute, conférence intéressante autant qu'utile. Et c'est ainsi que le cercle Jeanne d'Arc, sans négliger ses propres affaires, loin de là, sait donner à ses membres l'occasion d'acquérir des notions utiles sur des sujets importants. A cet égard, M. le Président de ce cercle—le plus prospère peut-être de tous les cercles de l'Alliance Nationale, mérite bien l'estime et les plus vives félicitations de tous ceux qui sont assez heureux d'appartenir à ce cercle modèle.

UN MEMBRE

du cercle Jeanne d'Arc.

CONDOLEANCES

Les cercles et les bureaux de perception

suivant ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées:

Cl. Ste-Eulalie, No 247.—A M. Joseph Doyon, à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. N.-D. de Hull, No 64.—A M. Adélaïde Barrette, à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. Cadieux, No 212.—A M. Edouard Clément, à l'occasion du décès de sa sœur.

Cl. Royal, No 267.—A M. P. de Châteauvert, à l'occasion de la mort de sa sœur.

Cl. Delorimier, No 112.—Aux familles de MM. Camille Perreault et G. Sauvageau, à l'occasion de la mort de leur enfant.

Cl. St-Charles, No 10.—A M. Octave Pilon, à l'occasion de la mort de son épouse, au Dr L. N. Delorme, à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. Frontenac, No 172.—A M. L. E. Beaulieu, à l'occasion de la mort de sa mère.

Cl. St-Jean, No 78.—A la famille Thibodeau, à l'occasion de la mort de M. Jean-Baptiste Thibodeau et à Mde O. Lafaille, à l'occasion de la mort de son époux.

Cl. St-Pierre, No 8.—A Mde St-Amour, à l'occasion de la mort de son époux.

Cl. Lafontaine, No 206.—A M. Ovide Carrière, à l'occasion de la mort de son enfant.

Cl. Contant, No 173.—Au Dr Bastien, à l'occasion de la mort de son père et de son épouse.

Cercle St-Théophile du Lac, No 226.—A Mde Xavier Jacob, à l'occasion de la mort de son époux.

A MM. Narcisse, Adolphe et Arthur Pronovau, à l'occasion de la mort de leur frère et à M. Alphonse Couture, à l'occasion de la mort de son enfant.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé le Dr L. V. Masse son substitut auprès du cl. St-Chs. Borromée, No 315.

MEDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après dénommés a été ratifié par le Bureau Exécutif:

MM. Raoul LaRose (adjoint) cl. St-Jacques, No 13; L. V. Masse, cl. St-Chs. Borromée, No 315; J. E. Bélanger, B. P. Ste-Perpétue, No 260, et L. A. Olivier, B. P. St-Côme, No 261.

CERCLES SUSPENDUS

Les cercles ci-après se sont trouvés frappés de suspension le 1er août courant, pour ne pas avoir transmis avant cette date leurs rapports et remises mensuels de juin, savoir:

Cercle St-Benoit No 87.

Cercle Lévis No 109.

ACCUSES DE RECEPTION

St-Martin, 24 janvier 1908.

M. le Secrétaire Général
de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

Je reçois à l'instant, par l'intermédiaire du dévoué président du cercle St-Martin, M. Lorrain, le chèque du Conseil Général, pour deux cent cinquante piastres, en paiement de ma réclamation pour bénéfices d'invalidité absolue. Il me fait plaisir de reconnaître publiquement les bons offices de M. Lorrain et des officiers du cercle et de remercier également le Conseil Général pour la diligence qu'il a apportée dans le règlement de ma réclamation.

sa marque

MARC X COUVRETTE.

Wilfrid Lorrain, président.

Dr C. A. Descary, Sec.-Arch.

Stoke Centre, 5 mars 1908.

M. L. J. D. Papineau, S. G., de

l'Alliance Nationale,

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de \$1,000 en paiement du certificat dont feu mon époux, John G. Maché, était porteur lors de son décès. Je vous prie d'agréer mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette affaire. Veuillez me croire, votre dévouée,

Dame Anysie DUPLIN-GAMACHE.

Lanoraie, le 17 avril 1908.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque au montant de \$1,000 en règlement final du certificat de dotation de H. Desrosiers, mon frère, dont il était titulaire à son décès, veuillez accepter mes remerciements pour la promptitude à régler cette affaire.

Votre tout dévoué,

Norbert DESROSIERES.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale,

Monsieur,

Je reçois à l'instant de l'Alliance Nationale par l'intermédiaire de M. Théop. Joly, substitut du Président Général auprès du cercle Lafontaine No 206, un chèque mille dollars (\$1,000), en règlement de ma réclamation comme bénéficiaire du certificat, de dotation, dont feu mon époux, Edmond Mallette, était titulaire, et en son vivant membre du cercle plus haut mentionné.

Je prie la société de bien vouloir agréer mes remerciements pour cette remise et me croire,

Votre dévouée,

Léocadie LABRIE.

Témoins: Dr J. W. Collettere,
Eusèbe Beaudoin.

St-Laurent, le 11 mai 1908.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale,

Monsieur,

Veuillez accepter mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé la réclamation de feu Joseph Brunet, mon époux. Je déclare être très reconnaissante à l'Alliance Nationale, et je formule des vœux pour que cette société de bienfaisance marche toujours de progrès en progrès.

Dame V. Joseph BRUNET.

Plamondon's Mills, 14 mai 1908.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Alliance Nationale,

Monsieur,

J'ai reçu le chèque de cinq cents dollars (\$500), de l'Alliance Nationale, en règlement de ma réclamation comme bénéficiaire de feu mon fils, Ovide Gosselin, membre de cette société et du bureau de perception Plamondon, No 240.

Veuillez présenter mes remerciements à qui de droit pour la manière prompte avec laquelle la société a réglé cette affaire.

Votre dévouée,

Louis GOSSELIN.

Témoins: Emilie Chainey.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Certif. de part.	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
775	Edmond Mallette	37	Lafontaine No 206	17-5-4	21000	16-1-8	40	Congestion pulm.	J. A. Sabourin
776	Adrien Labelle	38	Chapleau No. 294	3-7-7	1000	29-3-8	39	Phthisie pulm.	J. Leprohon
777	Ovide Gosselin	23	B P. P. Plamondon No 240	2-12-7	500	5-4-8	23	Accident	L. A. Thault
778	Joseph Casson	54	Mont-Royal No. 2	6-7-93	1000	26-4-8	69	Paralytie	J. W. Lalonde
779	J. Tessier dit Lavigne	46	Bichelieu No 102	28-12-4	1000	7-5-8	50	Tuberc. pulm	E. C. Champagne
780	Jean Dumas	41	Leclerc No 158	1-10-5	1000	7-5-8	57	Accident	J. C. Maranda
781	Elise Parent	46	Champlain No. 108	14-11-5	1000	13-6-8	49	Congestion pulm.	P. H. Bédard
782	Calixte Lamare	41	Chambly No. 130	30-6-00	500	20-5-8	48	Episthémia	L. O. Bergerin
783	Louis Goulet	27	St-Eusèbe No. 114	30-4-97	500	27-5-8	38	achexie	J. A. Ranger
784	Joseph Ducharme	52	Joiette No. 17	19-10-93	1000	4-6-8	67	Débilité gén.	J. C. Bernard
785	L. Alb. Payfer	23	Olier No 127	22-6-98	1000	20-6-8	33	Tu'erc. pulm aiguë	L. A. Gagnier

Etat Financier

Au 30 Juin 1908

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 Mai 1908	\$784,952.08
Produit des contributions	19,575.97
Intérêts	5,397.80
	<u>\$809,925.85</u>

DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers de feu :

Aimé P. Béclair	\$ 2,000.00
F. X. L. Gibeau	1,000.00
Joseph Tessier dit Lavigne	1,000.00
Almanzar Bohémier	1,000.00
Hector Pilote	1,000.00
Joseph W. Lavergne, M. D.	1,000.00
Henri Paquette	1,000.00
Ovide Raymond	500.00
Uléric Bisailon	1,000.00
Narcisse Patenaude	1,000.00
Joseph Tremblay	500.00
" invalidité Joseph Déziel	250.00
" Divers	51.00
" Remboursement contributions	16.72
" Caisse Générale, 5% des contributions	978.79
" balance au 30 juin 1908	797,629.34
	<u>\$809,925.85</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 Mai 1908	25,761.56
Produit des contributions	1,354.80
Intérêt	180.00
Réserves	15.66
	<u>27,312.02</u>

DEBOURSES

Par Indemnités	685.20
" Réserve	2.00
" Caisse Générale, 5% des contributions	67.74
" balance au 30 Juin 1908	26,557.08
	<u>27,312.02</u>

CAISSE GENERALE

RECETTES

A 5% des contributions	1,046.53
" Rétribution	88.00
" Revue	113.40
" Droits d'entrée	155.50
" Revision et mutation	53.50
" Fouritures	158.84
" Intérêt	9.65
" Assurance garantie, officiers Cercles et B. P.	245.20
" Dépôts re-prêts	10.00
" Versé par Caisse d'Epargne	1,332.65
" Divers	20.70
	<u>\$ 3,233.97</u>
" Balance au 30 Juin 1908	42.90
	<u>\$ 3,276.87</u>

DEBOURSES

Par organisation	\$ 365.56
" Fouritures	48.15
" Propagande	168.43
" Entretien du bureau :	
Loyer	78.00
Téléphone, télégraphe, poste et express	82.55
Impressions et papeterie	17.88
Salaires d'officiers et employés	736.64
Revision examens	116.40
Dviers	16.32
" Inspection	235.59
" Investigation réclamations	12.66
" Revue	328.04
" Remboursement dépôts re-prêts	25.00
" Divers	50.88
	<u>2,282.10</u>
" balance au 31 Mai 1908	994.77
	<u>3,276.87</u>

RESUME

Balance Caisse de Dotation	\$797,629.34
" " C. des Malades	26,557.08
" " d'Epargne	46,756.69
	<u>\$870,943.11</u>
Moins Caisse-Générale soutirée	42.90
	<u>\$870,900.21</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	32,537.90
Municipalités Scolaires	46,402.12
Municipalités	36,560.00
Prêts hypothécaires	736,401.60
Dépôt Gouvernement Nouveau Brunswick	10,000.00
Cercle	60.00
En Banques, Hochelaga, Provinciale et Nationale	10,154.55
	<u>\$872,116.17</u>

Cercles, B. P. etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.

1,215.96
\$870,900.21

Montréal, 30 Juin 1908.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITE DES RETARDATAIRES

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1,000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-S). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABBREVIATIONS. — CL. signifie Cercle; S.B.P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., Sec.-Financier; Md.E., médecin examinateur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S.B.P.G., X. Leduc, 601 St-Urbain; Prés., Alex. Fruchet; Homme: Md.E. G. E. Larin, 835 St-Denis; S.A., O. Bourdon, 301 Versailles; S.F. G. E. Clapin 321 Beignère. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S.A., E.A. Grisé, 246 Workman; S. F. Herm. Mone te, 192 Duvernay. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUBARNOIS: S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S.A., Emery Quénel; S.F., J.B. Lefebvre. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., Salle Tardif.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S.A., Edouard Barolet, 2336 St-Jacques; S.F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Baby, 98 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chapelain, R.V. F. L. T. Adam, Char. Hon.; S.F. G., J. Nap. Perrault, 857 Ontario Est; Pré., J. Wilf. Michaud, 548, Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 237 Visitation; S.F. W. Dufault, 784 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE ANNE DE BELLEVUE: S.A., L. J. Bousseau; S.F., M. C. Bezner. Réunions, 3e mercredi, 7 p.m., salle J. S. Vallée.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S.A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S.F., J. A. Mirreault, 1300 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

No 9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier: S.A., Al. d'Arcy; S.F., E. T. A. Z. Libersan. Réunions, dernier mercredi, 7 h. p.m., chez e notaire Libersan.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. A. C. Robillard S.B.P.G., Isid. Fortier, 146 Centre; S.F., F. X. A. Fortin, 298 Centre Md. E., E. G. Dagenais, 511 Grand Tronc S.A., N. Beilais, 411b Centre; S.F., S. Laprade, 391 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S.A., S.F. et T. Dr G. E. Cartier, 304 Carré Chabollez. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Perran, 1838 Notre-Dame O; S.F., F. G. Poirier, 1055 St-Antoine Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1882 Notre-Dame O.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S.A., M. D. Raoul Larose, 187 St-Hubert; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi, 3 h. p.m., au No 92 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A., S. Thibaut; S.F., T. P. Vannier. Réunions, 4e jeudi, 8h. p.m., salle Charette.

No 15—CL. ST-MEDARD, Cocheau-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 3.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec: S.A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S.F. et Trés., Emélie Vallières, 412 St-François Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Moisan.

No 22—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S.A., Art. Brault; S.F. et T., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, 7.30 P.M., salle Laplante.

No 24—CL. NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE, Isle Perrot: S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, 21 h. p.m., bureau du curé.

No 25—CL. LAROCQUE, Sherbrooke: S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. F. Réard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., 641 Rue Murray, rue King.

No 26—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE; Chapelain, M. l'abbé Ferrault; S.B.P.G., J. Charbonneau; Prés., J. A. Limoges; S.A., A. Frigault; S.F. et T., Jos. Gauthier; Md. E., E. L'Africain. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans.

No 28—CL. ST-MARTIN Co. Leval: S.A., C. A. Descary, M. V. Bord-à-Flouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 29—CL. HOCHÉLAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 28 Dartmouth; S.F., W. Desjardins, 16 Desjardins. Réunions, 2e et 4e lundis 8 hrs p.m., salle Lafetière, 87 Avignon.

No 31—CL. MONTCALM, St-Jacques L'achigan: S.A. et T. M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche, h. p.m., à la salle publique.

No 94—CL. SALABERRY, Valleyfield : S. A., M. Chatelet ; S.F. Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Monette, rue Ste-Océlie, à 11 heures

No 95—CL. ST-PAUL, ville St-Paul : S.A., N. Dombrus ; S.F. et T., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8.30 hrs p.m. salle Daoust.

No 97—CL. CONTRECOEUR : S.A. J. E. D. G. Guyon, S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7, p. St-Jacques.

No 98—CL. ST-VINCENT, Montréal : S.A., J. E. Lachapelle, 1856 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufréne.

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal : S.A., G. A. Mallouin, 909 Demontigny Est. S.F., Jos. de la Rivière, 497 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 46—CL. RIGAUD : S.A., J. A. H. Chevrier ; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet : S.A., Avila Prévoost, S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévoost, à 8 hrs p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lacolle : S.A., J. S. A. Aahy ; S.F. Aib. St-Denis. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph.

No 50—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaska : S.A., P. E. Spivestre ; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 84 hrs p.m., salle Publique.

No 54—CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME : S.A., J. E. Dérome, S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 55—CL. STE-JUSTINE, S.A., Georges Desparois ; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 5 hrs p.m., chez M. Desjardins.

No 56—CL. SOULANGES, Les Cèdres : S. A. Roch Le-roux, Cascades Pointe ; S.F., C. Labrousse-dit. Réunions, dernier vendredi, salle J. C. M. Dupont, 8 hrs p.m.

No 57—CL. MAISONNEUVE, Westmount : S. A. L. P. Fortin, 815 de Massé Harris Co Ltd, rue Selby, Westmount. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Lafite, 8.15 p.m., coin Ambers, et de Souigny.

No 54—CL. NOTRE-DAME DE HULL : S.A. Hor. Pire, 4 Britania ; S.F. et T., Henri Bélanger, rue Principale. Réunions, salle Ladebe, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 55—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphane : S.A., Médard Forest ; S.F., Geo. Dufort, N.P. Réunions, dernier mercredi, chez le notaire Dufort.

No 56—CL. LAPRAIRIE : S.A., A. phorse Duranuco ; S.F., J. B. Hébert. Réunions, 4e lundi, chez Dam. Gravel.

No 57—CL. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A. B. L'Homme ; S.F. L. A. Breton. Réunions : 1er et 3e mercredi 197, Cascades.

No 59—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve : S. A., Michel Couture, 475 Orléans ; S. F., Amédée Beupré, 75 Bourbonnières. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 181 Léonour.

No 72—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier : Chaplain, Rév. Régis Bonin ; S.F. P.G., Jos. Lafontaine ; S.F., A. Barrette, Md. E. E. Landry ; S.A., Jos. Joinville ; P.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m.

No 73—CL. CHARLEMAGNE, Ville St-Louis ; S.F. P.G., J. P. Lamarque, N. P., 1047 St-Hubert ; Prés., J. B. Martineau, 4, 738 Mon ans ; S. A., Léon DeFoy, 490 av. Mt Royal. S. F. et T., J. N. Cadieux de Courville, 96 Fontaine ; Md. E., Ern. E. Jauson, 411 av. Mt-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 94 Fontaine, 8 hrs p.m.

No 74—CL. BOURGET, Montréal : Chaplain, Rév. M. Demers, curé ; S.F. P.G., J. C. Lamotte, 493 St-Hubert ; Prés., J. P. Labarre, 333 Fullum ; Md. E., Ad. Corin, 218 Maisonneuve ; S.A., J. B. Désautiers, 177 Beaudry ; S. F., Wilfr. Piché, 148, Sanguinet, Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Elisabeth. 8 hrs p.m.

No 80—CL. FERREVILLE, S.A. H. L. Shooner ; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 82—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf : S.A., L. A. Lacroix ; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs. p.m. salle Frenette.

No 82—CL. ST-JOACHIM, Louiseville : S.A., J. A. Vaudois ; S.F., Art. Desautiers. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8.30 hrs p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec : S.A. L. E. Labroque, 11 carré Notre-Dame ; S.F. et T., J. A. Gauvin, 3 Notre-Dame Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE : S.A., F. Pepin S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauveville : S.A., E. O. Lemieux ; S.F., et T., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Lachance.

101—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce : S.A., S. Paquet ; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Léger Lemelin, 1.30 hr p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel : S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec : Chaplain, Rév. J. M. Piché ; S.F. P.G. et Md. E., F. H. Bédard, 136 St-Jean ; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean ; S.A., J. N. Giguère, 39 Berthelot ; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 87 D'Aiguillon.

113—CL. DELORMIERE : S.A., Emile Guyon, Tréboisville, S.F., Wilfrid Fortier, 84 Garnier. Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 426 rue Brébois.

No 114—CL. ST-EUSEBE, Montréal : S.A., Aug. Gagnon, 22 43 Avenue, Viauville ; S.F. et Md. E., J. A. Zangar, 1232 Ontario Est. Réunions, 4e jeudi, salle Lemieux, coin Lastrapte et Ibeville, 8 hrs p.m.

No 116—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY : S.A., Clarence Fortin ; S.F., F. A. Pelletier. Réunions, dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AGURTE, Montréal : S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès St. F., Les DesRosiers, 49 Caszalis. Réunions, 1er et 3e mardis, 2233, Notre-Dame ouest 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal : S.A., J. P. Vincent, 303 Chatham ; S.F., Jos. Labelle, 809 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-ETIENNE : Chaplain et S.F. P.G., M. le curé J. E. Grenier ; S.A. et S.F., J. P. Jacob ; Md. E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, 2e dimanche, 8 hrs p.m., salle Leduc.

No 122—CL. DUVERNAY, Montréal : Chaplain et S.F. P.G., Rév. M. Beaudin ; Prés., J. A. Labrelle, 229 Duverny ; S.A., Joseph Ménard, 114 Duverny ; S.F., O. Legault, 176 Duverny ; Md. E., Henri Campeau, 1397 Notre-Dame Ouest. Réunions 4e jeudi, à la salle Duverny, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRÉLUVIEN, Tris-Églises : S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste ; S.F. et T. A. Spéard. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs. 188 Notre-Dame.

No 126—CL. STE-GENEVIEVE DE BATHURON : Chaplain Rév. M. Bellemare ; S.F. P.G., Donat Barbeau ; Prés., Lib. B. langer ; S.A., L. M. J. Thibault ; S.F. et T., O. Duval ; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. STE-EDOUARD, Montréal : S.A., J. A. H. Bédard, 736 Huntley ; S.F., J. B. H. Beaudry, 2010 St-Hubert ; Réunions, 2e et 4e mardi, salle Ste-Edouard, 566 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIVE, Montréal : Chaplain, Rév. W. Hébert, S.F., S.F. P.G., Aug. Combe, 444 St-Paul ; Prés., P. Bourget, 157 et St-Martin ; S.A., O. Lapalme, 613 St-Hubert ; S.F., J. A. Chouinard, 577 Dorchester Est ; Md. E., L. A. Gagnier, 358 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 8 heures p.m.

No 135—CL. BRUCHERIE, Montréal : S.A., J. M. E. Larivière, 35 Boucher ; S.F., J. Arm. Reynault, 182 St-Christophe. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHICOUTIMI : S.A., D. V. Morier ; S.F., Aib. Lavontagne. Réunions, 1er vendredi, salle Château Sagunay 8 hrs p.m.

No 144—CL. STE-MARIE, Montréal : S.A., Av. Bourbonnières, 204 St-Jacques ; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Garceau, 845 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIERE, Montréal : S.A., J. A. Fenechal 71 Lévis ; S. F. et Trea. Geo. Fung, 325 Workman ; Réunions, 1er mercredi, 8 hrs p.m. salle Duverny, 45 Vinet.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal : Chaplain, Rév. M. Anclair, curé ; S.F. P.G., O. Albert Dépaté, 451A Drolet ; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet ; S.A., E. A. Desroches, 110 Boyer ; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent ; Md. E., F. Barrette, 397 Drolet. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe : S.F. P.G., C. Babinet ; Prés., Jos. Vinet ; S.A., C. E. Lucas ; S.F. et T., P. Z. Guy ; Md. E., J. P. Deschêtales. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauveville.

No 158—CL. LECLERC, Woodsocket, R. I. : Chaplain, Rév. Nap. Leclerc ; S.F. P.G., Ad. Arochambault 6 Longley, 616 Prés. J. C. Maranda, Md. E., 806 Elm ; S.A. James Fontaine, 19 Gaultin Av. ; S.F., J. E. A. Savard, 378 Park Place, Md. J. H. Boucher 54 av. Hamlet Réunions, 1er et 3e dimanche 7 hrs. p.m. salle la Cour Fidelity, 143 Main St.

No 160—CL. VERDUN : S.A., J. A. Leclair, 129 de l'Église S.F., Edgar St-Onge, 17 de l'Église. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Caron, 2 Mullarkey 8 hrs p.m.

No 163—CL. STE-SCHOLASTIQUE : S.A., Paul Em. Rochon, S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Mar, 346, 8 hrs p.m.

No 163—CL. DOLLARD, Montréal : S.A., A. E. Sénéchal, 72 Shearer ; S.F., L. C. Fontaine, 810 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 165—CL. ST-PAUL DE GRANDMÈRE, Grand Mère : S.A., Ar. Tremblay ; S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Leclerc, à 7 1/2 hrs p.m.

No 166—CL. LACHESNAYE, Fraserville : S.A., J. Y. Fommet ; S.F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forciers Indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal : S.A., J. E. Beaulieu, 556a Montcalm ; S.F., O. Pepin, 553 Coloniale. Réunions, 2e et 4e vendredis, 88 St-Denis, 8 hrs p.m.

- No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis; Chapelain, Rév. G. M. Lepailleur, Pire curé, Chas. Hon., V. F.; Sb.P.G., Alf. Duhaime, 638 Bid St-Joseph; Prés., Nap. Royal, 79 Carrière; S.A., Oso, Désautels, N. P., 1798 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, S. F. de Gaspé; Md.E., E. Felleter, 1820 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardi, Édifice Bq des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.
- No 172—CL. FRONTENAC, Montréal; S. A., Ans. Drouin 120 Ste-Elizabeth du P.; S. F., J. G. Lacourse, 515 Amherst. Réunions 2e et 4e lundis, salle Effitot, coin Amherst et Demontigny.
- No 173—CL. CONTANT, Montréal; Prés., Alo. Dalpé, 470 St-André; S. A., Ed. Dureite, 53 Paro LaFontaine, S. F. Ern. Laquerre, 459 LaGauchetière Est; Md.E., J. E. Bastien, 85 Visitation, Tél. Bell, Est 3424. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m.
- No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis; Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G., Onés. Tremblay, 154 Querles, Outremont Jot; Prés., Dieud. Juteau, 1019 Clark; S.A., S.F. et Trés., H. Paradis, 355 Clarke; Md. E., J. G. Dupas, 2850 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, 5 hrs p.m., salle Club Maroil, 89 Beaubien.
- No 175—CL. PAPINEAU, Montréal; S.A., E. Huerboudo, 1347 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 3me vendredi, salle Larivière, 5 Dufresne, 8 hrs p.m.
- No 176—CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe; S.A. et S.F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8.00 hrs p.m.
- No 180—CL. ST-PHILEMON, Stoke Centre; S.A., P. X. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupin; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.
- No 181—CERCLE STE-CECILE, Co. Compton; Sb.P.G., Rév. N. H. Gaulin; Prés., Jos. Roy; S.A., S.F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md. E., P. Vandandaigne. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, à 1 heure p.m.
- No 182—CL. RACINE, Weedon; S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux. Réunions, le samedi, salle Mercier, Weedon Station, 8rs p.m.
- No 183—CL. ST-PROSPER; S.A. S.F. et Md.E., F. X. Massotico. Réunions, 2e mercredi, 7 1/2 hrs p.m., salle Publique.
- No 186—CL. ST-ALPHONSE, Theford Mines; S. A., C. S. Vaillancourt; S. F. et T. Jos. Dugal. Réunions, dernier dimanche salle Ferron, 3.30 hrs p.m.
- No 187—CL. ST-APOLLINAIRE; S.A., Emile Rousseau S. F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier samedi, au couvent à 7 hrs p.m.
- No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière; S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.
- No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake; S.A., David Champagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.
- No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax; S.A., S. F. et T., Alfred Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Ferron, 8 hrs p.m.
- No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo; S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 2e dimanche, 1 h. p.m. salle de la Fabrique.
- No 195—CL. DUMOULIN, Yamaehiche, S. A. et S. F., A. J. Descoeteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeteaux.
- No 197—CL. LA SALLE, Montréal; S.A., H. Emile Duquette, 76 St-Ferdinand; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Arthur. Réunion, le 2e mardi, 8 heures p.m., salle de l'Union St-Joseph, 1822 Notre-Dame Oust,
- No 199—CL. ST-BAZILE, Co Portneuf; S. A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7.30 hrs p.m. salle Jacques
- No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner; S.A., Théodore Goyette; S.F. et T., J. B. Morin. Réunions, 2e dimanche après la messe.
- No 204—CL. PIE X, West Shefford; S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove Hall, 5 hrs p.m.
- No 205—CL. LAFONTAINE, Montréal; Sb.P.G., Théop. Joly, 264 Chateauguay; Prés., et Md. E. J. W. Collette, M. D. 347 Centre, S. A., P. Duval, 739 Charlevoix; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Réunions, 2e et 4e lundis, Ficard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe; S.A., J. O. Véras; S. F., L. E. Charon. Réunions, 2e dimanche, 8 hrs p.m., chez le Secrétaire Financier.
- No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu; S.A. J. M. Richard N.P. S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Richard.
- No 209—CL. COURCELLES, Co. Beauce; S. A., Uld. Allard; S.F. et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3 h p.m.
- No 210—CERCLE ST-VITAL, Lambton; S.A., Valm. Deveau; S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche, à la salle publique.
- No 213—CL. CADIEUX, St-Joseph de Sorel; S. A., G. A. Létoirneau; S.F. et Md. E., J. J. Guérin. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Filiatrault.
- No 218—CL. ST-ROCH, Co L'Assomption; S.A. et S.F., Arcade Lebeau; Md.E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., chez le secrétaire.
- No 214—CL. LA VALLEE, Causapscal; S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bourchard
- No 215—CL. ST-PACOME, Kamouraska; S.A., L. M. Lebrun; S.F. et Md.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vépres.
- No 217—CL. STE-PRAKXÈDE, Bromptonville; S.A., J. O. Desmarais; S.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.
- No 219—CL. GRAVEL, L'Avenir; S.A., Jos. Goron; S.F., I. C. St-Amand. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs, bureau du notaire St-Amand.
- No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormstown; S. A., L. A. Rousseau, N. P., S. F., J. E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.
- No 223—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec; S.A., J. O. Bé langer 246 Rue Richelleu; S.F., Jos. Moffet, 127 Desfosés. Réunions, 4e lundi, 8 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.
- No 224—CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire; S. A., Art. Laprise; S.F. et T., M. L. Rousseau. Réunions, 2e dimanche, 7.30 hrs p.m., à l'école catholique du village.
- No 226—CL. ST-THÉOPHILE DU LAC, lac à la Tortue; S.A., Donat Belliveau; S.F. et Md.E., J. E. Colin. Réunions troisième vendredi, 8 hrs p.m., chez M. le curé Boulay.
- No 227—CL. VIGER, Montréal; S.A., Alb. Desfosés, 49 Ste-Marie; S.F., et Md. E., H. A. Quintal, M.D., 1331 Ste Catherine Est. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.
- No 228—CL. DUFRESNE, Sherbrooke Est; S. A., Wilf. Légaré; S.F., McGeé. Réunions; 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7.30 hrs p.m.
- No 229—CL. FABRE, Delortmier; S.A., A. G. Miller, 1123 ave Delortmier; S.F., J. W. Bastien, 1233 Papineau, Md.F., Alf. Darby, 1108 Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Delortmier, 1169 ave Mont-Royal Est, p.m.
- No 231—CL. LAVIOLETTE, Capelton; S.A., J. E. Maynard; S.F. et T., Rév J. C. McGeé, Capelton Mins. Réunions, 2e samedi à l'école paroissiale.
- No 233—CL. DYVOUILLE, Sherbrooke; S.A., G. H. Vaillancourt; S.F. et T., E. C. Gaudin. Réunions, 2e dimanche, 1.30 h. p.m. B.P.ck Murray.
- No 235—CL. ROBEVAL, Asbestos; S.A., J. O. A. Deltis; S.F., Gédéon Boisvert. Réunions, après la grand'messe, salle Bruncau.
- No 236—CL. DE BEAUJEU, Wotton; S.A., J. T. A. Gravel M.D.; S. F., David Cormier. Réunions, 2e dimanche à midi, salle publique du village.
- No 240—CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles; S.A., O. Gervais; S. F., Art. senec. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.
- No 243—CL. RESTIGOUCHE, N.B. S.A., Aurèle Laosée S. F., & T., L. G. Pinault. Réunions; 1er dimanche, 11hr. à la salle St-Onge.
- No 244—CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills; S. A., Frédéric Leclerc; S. F., Joseph Fournier. Réunions, 2e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la sacristie.
- No 246—CL. ST-THOMAS, Compton; S. A., S. F. et T., L. C. Drolet; Réunions; 2ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omer Poulin.
- No 247—CL. STE-EULALIE, Co. Nicolet; S.A., P. DeNeri Richard; S. F., T. et Md. E., J. H. Lanneville. Réunions, 3e samedi, à 7.30 p.m., chez M. Jos. Bergeron.
- No 248—CERCLE ST-EDMOND, Coaticook; S.A., Léon Trédeau; S.F., Félix L. Lajoie. Réunions, 2ème dimanche, 8rs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 249—CERCLE ST-RAPHAËL; S.A. et S.F., Jules Tanguay. Réunions, 2e dimanche, au bureau du Dr Belleau, à 4 hrs p.m.
- No 250—CERCLE RICHMOND, Co. de Richmond; Chapelain, Rév. P. Quinn; Sb.P.G., Ernest Poulin; Prés., A. J. Bédard; S.A. et S.F., J. B. U. Bernard; Md.E., John Hayes. Réunions, 2e dimanche, 1 heure p.m., salle du collège.
- No 251—CL. DE LA PELTRIB, Rock Island; S. A., C. A. Lafrance; S. F., Geo. Boisvert. Réunions, 1er dimanche, 2 hrs p.m. Salle St-Joseph
- No 254—CL. ST-ANTOINE DE PADOUÉ, Scottstown; S.A., Denis St-Jean; S.F. et T., Alf. Leblanc. Réunion; 3e dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Allard.
- No 255—CL. DUPLESSIS-La Patrie; S.A., Tano Hallé; S.F. et T., Mag. Bourret; Réunion; 2e lundi, 7 hrs p.m., salle magasin Bourret.
- No 258—CERCLE TURGEON, St-Philémon, Co. de Bellechasse; Sb.P.G., Hon. Adélar Turgeon, 71 d'Auteuil, Québec; Prés., Emile Lévesque; S.A., L. J. Turgeon; S.F. et T., Z. Barnaby; Md.E., L. Blais; à Armagh. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., chez L. J. Turgeon.
- No 260—CERCLE MONT-CARMEI, St-Malo d'Acouland; S.A., Eusèbe Madors; S.F. et T., L. F. Brault. Réunions, 3ème dimanche, après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.
- No 261—CERCLE ST-VENANT, Paquetville; S.A., S.F. et T., L. G. Garon. Réunions, 2ème samedi, 7 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 203 — CERCLE ARTHABASKA, Arthabaska : S. A., A. A. Fisher ; S. F. et T., F. X. Lemieux. Réunions, 3ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 204 — CERCLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horion : S. A., Wilfrid Bergeron ; S. F. et T., Omer Lecompte. Réunions, 3ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Acoutin.

No 205 — CERCLE RIVIERE-A-PIERRE, Rivière-à-Pierre : S. A., S. F. et T., Wilfrid Voyer. Réunions, dernier samedi, 8 h. p.m., salle Cauchon.

No 207 — CERCLE ROYAL, Ville St-Louis : S. A., Jos. Nolin, 36 Maguire ; S. F. et T., W. L. Picard, 1926 St-Basement. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Banks des Marchands.

No 210 — CERCLE COLOMB, Roxton Falls : S. A., Norman Beauchemin ; S. F. et T., Rémi Tétrault. Réunions, 3ème lundi, 7.30 p. m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 211 — CL. ST-CAJETAN, Mansonville, Co. Brome : S. A., S. F. et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 3e dimanche, à 11 hrs p.m., école du village.

No 212 — CERCLE LACADIE, Co. St-Jean : S. A., Victor Brazi ; S. F., Alc. Deland. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 213 — CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Association : S. A., S. F. et T., Frédéric Béland. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m., salle des Artisans.

No 216 — CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond : S. A. et S. F., J. F. Farr. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Faré.

No 217 — CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier : S. A., S. F. et T., J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 219 — CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome : S. A., L. A. Gingras ; S. F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 3e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 224 — CL. ST-PRIME, Co. du Lac St-Jean : S. A., S. F. et T., Alf. Vézina. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.

No 225 — CL. ST-FELICIEEN, Co. du Lac St-Jean : S. A., S. F. et T., H. St-Pierre protém. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 229 — CL. ORATON, Pawtucket, R. I. : S. A., Arthur Alix, 6 Mary ; S. F. et T., N. L. Brouillette, 935 Main St. Réunions, 3e dimanche du mois, 2 hrs p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 230 — CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S. A., Nap Hulton ; S. F., Joe. Angus. Réunions, 3e dimanche du mois, 1 hr. n. m., club St-Jean-Baptiste

No 231 — CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean : St A., J. E. Boly ; S. F., et T., Adj. Bouchard. Réunions, 3e et 4e vendredi du mois à 8 hrs p. m., à l'Hôtel de Ville.

No 232 — CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean : S. A., S. F. et T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle publique.

No 236 — CL. METABETHOUAN, St-Jérôme, Lac St-Jean : S. A., F. J. Be Lafance ; S. F. et T., Ph. Plourde. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hrs p. m., Salle Floride.

No 234 — CERCLE CHAPLEAU, La Voie, Co. de Labelle : S. A., S. F. et T., W. Moraville. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p. m. salle du Club Athlétique.

No 235 — CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne : S. A. D. Côté, S. F. et T., Avila Buiard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3hrs p. m. salle Forget.

No 231 — CERCLE TETRAKULTVILLE, Comté d'Hoche (aga) : S. A., Ephrem Bœtt ; S. F. et T., Md. E., Geo. Lonergan. Réun on, dernier dimanche, après la grande messe, chez M. Ephrem Bœtt, rue St Antoine.

No 237 — CERCLE LAROUCHE, St-Bruno, Lac St-Jean : S. A., Edg.-d Boucha J. ; S. F. et T., Ph l'ppe Simard. Réun ions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.

No 300 — CERCLE LAURIER, Montreal, S. P., F. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine ; E. et F. et T., G. Lafontaine, 236 St Denis ; S. F. et T., Emil. Joure 286 Ste Catherine Est ; S. F. et T. Isidore M. quin 55 Ste-Laurent ; Md. Ex., L. P. Dorval, 367 St-Denis. Réunions, 1er mardi, 3 Oraix Est, à 3 hrs p.m.

No 301 — CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne : S. A. A. Lanthier ; S. F. et T., Ed. L. ngré, L. Rouillon, 4e vendredi, 7.30 p.m. - Salle E. Loagné

No 302 — CL. OKA, comté des Dix-Montagnes : S. A. Adolphe Chéné ; S. F., T. et Md. Ex. J. W. Ouimet. Réunion. 3e dimanche 3 p.m. Salle du collège.

No 303 — CERCLE BOUCHETTE, Lac St-Jean : S. A., J. E. Martin ; S. F. et T., Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turno.

No 305 — CERCLE DUFORNEAU, L'Ange Gardien, Co. Montmorency : S. A., Sam Huot ; S. F. et T. Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, d'nier samedi, 7 1/2 hrs p.m., chez M. Wilf. Trudel.

No 306 — CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chiooutimi : S. A., S. F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Pémé.

No 317 — CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chiooutimi : S. A., Vicor Côté ; S. F. et T., L. J. L'évesque, Réunions, 2e lundi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Simard.

No 309 — CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville : S. A., Théo J. Davignon ; S. F. et T., Aug. P. Gosselin. Réunions, 3e mercredi, à 7.30 p.m., à la salle e. Aug. P. Gosselin

No 310 — CL. ST-HUGUES, Co. Bagot : S. A. Wilfrid Melançon ; S. F. T., et Md. E. J. E. Miché. d. Réunions 1er lundi à 7 hrs. p.m., à la salle publique du village

No 311 — CL. VILLEBAY, Co. Hochelaga : S. A., J. Ed Roy ; 2473 Labelle ; S. F., et T. Jos. Bouvairs, 1955. Dufferin. Réunions, 4e mercredi, à 8 hrs p.m. à la salle de la commission scolaire

No 312 — CL. BREKEUF, St-Pierre, Co. Montmagy : S. A. Wm. Parsons ; S. F. et T. Jos Alb, Blais. Réunions : 3e Dimanche, à 3 hrs p.m. à la salle Lavallée.

No 313 — CL. BOURASSA, North Hatley Co Stanstead : S. A. Pierre Beaulieu, S. F. et T. Alf B. Feltier. Réunions : 3e mardi, à 7 1/2 hrs p. m. chez M. Alf B Feltier.

No 314 — CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke : S. A. Oscar Gosselin, S. F. et T. Achille Blondin, Réunions : 3e dimanche, à 2 hrs p.m. à l'école catholique du village

No 315 — CL. ST CHARLES BORMÉE, Ga thby, Co. Wolfe : S. A., Clovis T. ester, S. F. et T. S. Poulin. Réunions : 3e vendredi, à 7 hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age		Taux		Age		Taux		Age		Taux		Age		Taux	
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	38	45	45	57	57	65	65	73	73	81	81	89
19	36	28	40	39	46	46	58	58	66	66	74	74	82	82	90
20	36	29	41	40	47	47	59	59	67	67	75	75	83	83	91
21	37	30	41	41	48	48	60	60	68	68	76	76	84	84	92
22	37	31	42	42	49	49	61	61	69	69	77	77	85	85	93
23	38	32	42	43	50	50	62	62	70	70	78	78	86	86	94
24	38	33	43	44	51	51	63	63	71	71	79	79	87	87	95
25	39	34	43	45	52	52	64	64	72	72	80	80	88	88	96
26	39	35	44	46	53	53	65	65	73	73	81	81	89	89	97

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Bénéfices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ. — 1^{re} de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale ; 2^{de} de 60 centins par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1e — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) **CAPITAL-HÉRITAGE.** — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alo. porteur.

(b) **CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.** — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation égale représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse ; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2e — Certificat de Dotation

(a) **CAPITAL-HÉRITAGE.** — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) **INDEMNITÉ AUX INVALIDES.** — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation ; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) **PENSION AUX VIEILLARDS.** — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) **CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.** — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation égale représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation ; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) **EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS** en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 65 ans.

Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

L'ALLIANCE NATIONALE

Frs. Martineau

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis,

Materiaux de Construction, Tuyaux en Gres.

TAPISSERIE NOUVELLE, assortiment complet et varié

Nos 721-723, Rue Ste-Catherine Est

SUCCURSALE : 417, RUE OENTRE

(Membre de l'Alliance Nationale)

Consultations 2 a 6 p. m.

Tel. Bell Est 2324

Dr Paul Ernest Bousquet

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles du Nez et
de la Gorge.

Assistant à la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

101, RUE ST-DENIS
MONTREAL

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

BEAUDIN, C.R.

J. T. CARDINAL, LL.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. Avocats ..

1608 RUE NOTRE-DAME

Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance.

FONDEE EN 1900

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte,
GERANT GENERAL : M. Tancrède Bienvenu

Département d'Epargne ordinaire @ 3%
Certificat de Dépot @ 3½%

*L'Alliance Nationale dépose
ses fonds à cette Institution.*

**Banque d'Hochelega
MONTREAL**

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé : \$2,500,000.

Fonds de Reserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle
reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être
retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3%
d'intérêt QUATRE FOIS par année.